

Un siècle de bibliothèques publiques en Chine

Les bibliothèques publiques en Chine auront un siècle cette année puisque le premier établissement à qui il est véritablement possible d'attribuer ce qualificatif passe pour être la Bibliothèque du Hunan, bibliothèque provinciale construite à Changsha en 1904, à la fin de la dynastie Qing¹.

Pascale Coulette

Bibliothèque municipale
de Mont-Joli (Québec)
pascale.coulette@sympatico.ca

Bibliothèques et mouvements de l'histoire

Ces « établissements [ouverts au public] de cartes et de livres » vont peu à peu remplacer les « maisons [à étages] où l'on collectionne les livres », à savoir les bibliothèques traditionnelles à vocation essentiellement bibliophile et exclusivement réservées à l'élite lettrée.

En 1911, à la fin du système impérial, on comptait une vingtaine de bibliothèques publiques réparties dans 15 provinces de l'empire. La création de bibliothèques se poursuit et s'intensifie avec l'instauration de la République de Chine. Par ailleurs, le « Mouvement des nouvelles bibliothèques », initié à la fin des années 1910 par des bibliothécaires chinois de formation américaine, réclame la création de bibliothèques largement ouvertes au public, à vocation éducative et gérées de façon scientifique. En 1925, il y aurait eu 259 de ces bibliothèques publiques, soit 51 % de l'ensemble des bibliothèques².

Toutefois, la situation politique instable de la Chine, minée par la guerre

sino-japonaise et la guerre civile, va, à partir de 1935, non seulement mettre un frein à cet élan bibliothéconomique, mais également anéantir bon nombre des efforts entrepris jusqu'alors. En effet, à la fin des années 1940, on ne comptait plus que 55 bibliothèques publiques.

Le développement des bibliothèques ne reprendra qu'au lendemain de la prise du pouvoir par les communistes avec l'instauration de la République populaire de Chine en 1949. Dans les premières années du régime communiste, avec la construction de la Chine nouvelle et sous l'influence des Soviétiques cette fois-ci, les bibliothèques publiques vont connaître un nouveau développement. Toutefois elles deviendront assez rapidement de simples relais de la propagande du Parti. Puis, depuis 1978, avec la mise en place de la politique des réformes et d'ouverture, les bibliothèques publiques connaissent un développement fulgurant, tant sur le plan quantitatif (figure 1) que qualitatif.

Ce renouveau des bibliothèques est officiellement lancé par un document adressé au secrétariat du comité central du Parti communiste qui fait un état des lieux général des bibliothèques chinoises³. Différentes mesures sont alors prises et le secteur connaît une véritable renaissance. Les spécialistes divisent ce nouveau déve-

* Cet article fait suite à une année de perfectionnement en bibliothéconomie en Chine dans le cadre d'une formation de bibliothécaire professionnelle à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (Ebsi) de l'Université de Montréal. Je tiens à remercier le Département de gestion de l'information de l'Université de Nankin et son directeur qui m'ont accueillie, le personnel des bibliothèques publiques de Nankin qui m'a reçue avec enthousiasme et intérêt, les directeurs et directrices de bibliothèques d'arrondissement et de district ainsi que les responsables de bibliothèques de quartier. Je remercie également l'Ebsi pour son soutien académique, ainsi que le ministère des Relations internationales du Québec et le gouvernement chinois pour leur soutien financier.

1. *La grande encyclopédie chinoise : bibliothéconomie, science de l'information et archivistique*, Beijing, Zhongguo Dabaiké quanshu chubanshe, 1993, p. 135.

2. Lai Xinxia, *Histoire des bibliothèques à l'époque moderne*, Shanghai, Shanghai renmin chubanshe, 2000, p. 208-264. Sur le contexte sociopolitique de la création des bibliothèques en Chine à cette période, voir R. Pelissier, *Les bibliothèques en Chine pendant la première moitié du XX^e siècle*, Paris, Mouton, 1971.

3. *La grande encyclopédie chinoise, op. cit.*, p. 424.

Pascale Coulette, titulaire d'une maîtrise en sciences de l'information, d'une maîtrise de chinois et d'un doctorat en anthropologie, est responsable de la Bibliothèque municipale de Mont-Joli (Québec). Elle est l'auteur de *Dire la prostitution en Chine : terminologie et discours d'hier à aujourd'hui* (L'Harmattan, 2004).

lancement des bibliothèques en trois phases : de 1978 à 1984, la profession sort du carcan idéologique où elle était alors confinée. Puis, entre 1985 et 1991, les bibliothèques entreprennent des réformes et explorent de nouvelles modalités de fonctionnement. Et depuis 1992, date de l'abandon de l'économie planifiée et de l'adoption officielle d'une économie de marché, les bibliothèques approfondissent les réformes et se modernisent notamment pour relever les défis technologiques⁴.

Bibliothèques et verticalité

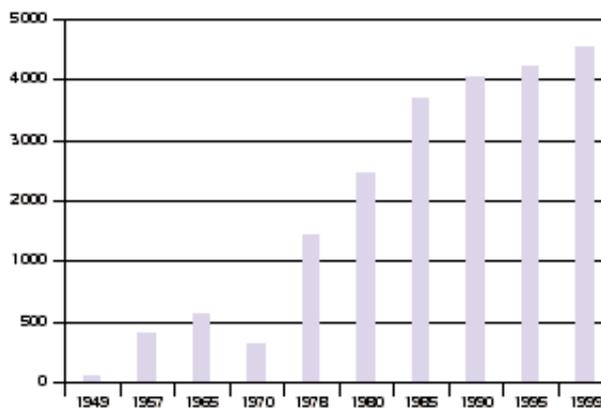
En Chine, existe une juxtaposition de systèmes de bibliothèques : les bibliothèques publiques relèvent du ministère de la Culture, les bibliothèques spécialisées relèvent de l'Académie chinoise des sciences, et les bibliothèques d'enseignement relèvent de la Commission nationale de l'éducation. À côté de ces trois principaux systèmes existent également des bibliothèques syndicales qui dépendent de la Fédération nationale des syndicats de Chine, les bibliothèques de la Ligue de la jeunesse communiste et les bibliothèques de l'armée⁵.

Organisés sous l'autorité de leur tutelle respective, ces systèmes entretiennent peu de relations entre eux. De plus, à l'intérieur de chacun

4. Xin Ximeng [dir.], *Le secteur des bibliothèques en Chine pendant deux décennies : 1979-1999*, Beijing, Beijing tushuguan chubanshe, 1999, p. 172.

5. Pour un profil documentaire plus complet de la Chine en anglais, il est possible de lire l'ouvrage de Gong Yitai et de G. E. Gorman, *Libraries and information services in China*, Lanham, Scarecrow Press Inc, 2000 et également, avec une approche plus historique, le livre de S.C. Lin, *Libraries and librarianship in China*, Westport, Greenwood Press, 1998.

Figure 1. Progression numérique des bibliothèques publiques en Chine (1949-1999)*



* *Annuaire des bibliothèques de Chine*, op. cit., p. 481-482, sauf pour 1970 : Deng Liqun, *Le secteur des bibliothèques en Chine contemporain*, Beijing, Dangdai Zhongguo chubanshe, 1995, p. 46 et pour 1999 : *Annuaire des bibliothèques de Chine*, op. cit., 2001.

d'entre eux, les hiérarchies administratives très élaborées renforcent cette verticalité, comme on va le voir avec l'exemple des bibliothèques publiques. Comme certains professionnels le dénoncent aujourd'hui, ce découpage avant tout administratif donne un profil documentaire très fragmenté qui favorise plutôt la redondance et le gaspillage que la coopération⁶.

Comme l'illustre la figure 2, le système des bibliothèques publiques est avant tout juridictionnel. Il est calqué sur la division administrative de la Chine : le gouvernement central, son prolongement au niveau local par différents paliers de gouvernement et enfin une structure d'encadrement de la population. À chaque échelon administratif va correspondre un type de bibliothèque publique. Ces différents types de bibliothèques publiques sont placés sous la direction des autorités culturelles de même échelon, autorité de l'État et aussi autorité du Parti communiste chinois en arrière-plan. En dessous du niveau de l'arrondissement urbain ou du district rural, la hiérarchie administrative

se prolonge par l'administration des quartiers urbains ou celle des bourgs de campagne qui se divisent à leur tour en comités de quartier ou de village. Ces deux échelons de base peuvent également entretenir des bibliothèques.

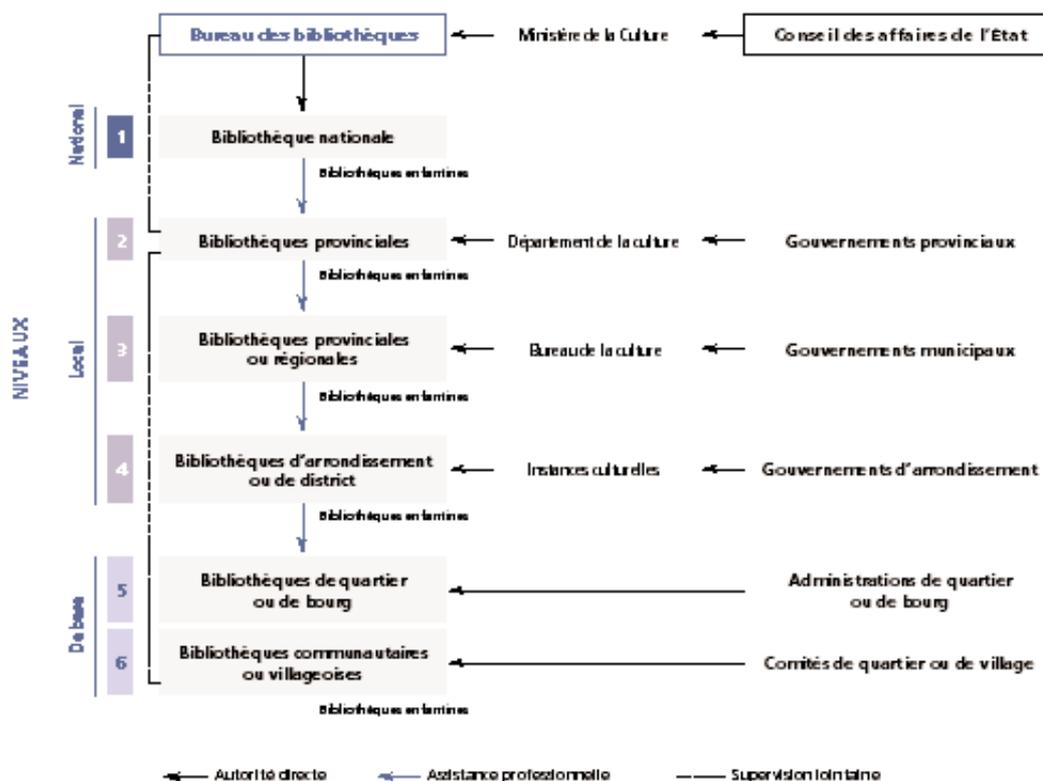
Ces six échelons de bibliothèques publiques se déclinent sur trois niveaux : national, local et de proximité, dit niveau « de base ». Au premier niveau se trouve la Bibliothèque nationale qui est placée sous l'autorité du ministère de la Culture par l'intermédiaire du Bureau de la culture sociale et des bibliothèques, créé en 1980, et dont le rôle est d'étudier et d'organiser le développement de l'ensemble du secteur des bibliothèques⁷.

Au niveau local, les bibliothèques sont sous l'autorité des gouvernements de leur échelon respectif, par l'intermédiaire des autorités culturelles, d'une part, et sous la tutelle professionnelle du ministère de la Culture, par l'intermédiaire du Bureau de la culture sociale et des bibliothèques, d'autre part. Chaque juridiction administrative a donc la charge de sa bibliothèque publique,

6. Wu Weici, Dong Yan, *Abrégé de bibliothéconomie*, Beijing, Beijing tushuguan chubanshe, 2002.

7. <http://www.ccnt.gov.cn/machset/mcprc39.htm> [page consultée le 12 janvier 2004].

Figure 2. Structure du système des bibliothèques publiques en Chine



la création, les subventions relevant de sa seule autorité.

Au niveau dit « de base », les bibliothèques sont créées sous l'égide de représentations du gouvernement, comités de quartier ou de village ou encore à l'initiative d'organisations communautaires, voire de simples bibliophiles. N'étant pas subventionnées par les deniers publics, elles ont une existence moins formelle et adoptent des formes variables.

Bien qu'administrativement indépendantes les unes des autres, les bibliothèques publiques, du niveau national au niveau communautaire, entrent également dans un rapport de hiérarchie entre elles, dans la mesure où les bibliothèques d'échelon supérieur assistent professionnellement les bibliothèques des niveaux inférieurs. La Bibliothèque nationale de Chine⁸ assure ainsi un rôle de chef de file au niveau de la modernisation technologique et de la mise en ré-

seau, de la standardisation et de la coopération. De même, en 1982, le ministère de la Culture a attribué aux bibliothèques provinciales la responsabilité de superviser, plus précisément d'aider et de guider professionnellement les bibliothèques publiques locales, principalement les bibliothèques régionales (municipales) et de district ou d'arrondissement. Par l'intermédiaire de ces dernières, elles doivent également encourager le travail des bibliothèques de quartier et de village⁹.

Une telle structure dans laquelle chaque échelon administratif entretient sa bibliothèque indépendamment de son voisin n'est pas sans ef-

8. Le nom même de la bibliothèque nationale, Bibliothèque de Pékin, n'indiquant pas explicitement son statut, un second nom lui a été attribué, Bibliothèque nationale de Chine.

9. Ni Bo, *Guide de la réglementation des bibliothèques*, Nanjing, Jiangsusheng tushuguanxue hui, 1983, p. 4.

fets pervers. Tout d'abord, elle est source de grandes inégalités : ces différences ne sont pas spécifiques aux bibliothèques, elles reflètent la grande inégalité qui existe en Chine entre l'est et l'ouest, entre la Chine des Han et celle des minorités ethniques, entre la Chine rurale et la Chine urbaine, inégalités sans doute renforcées depuis que le socialisme à la chinoise prône que l'enrichissement préalable d'une minorité va avoir un effet porteur sur la majorité.

Ensuite, cette division administrative donne une structure qui ne facilite pas la mise en réseau des bibliothèques de même niveau. Toutefois, certaines initiatives de coopération et de partage entre des bibliothèques publiques d'une même localité se font jour au niveau de certaines grandes municipalités. Ainsi, le projet des bibliothèques centralisées de Shanghai regroupe des bibliothèques publiques, académiques et spécialisées. Sous

l'égide de la nouvelle grande bibliothèque de Shanghai, les bibliothèques de ce réseau, actuellement une vingtaine, collaborent pour le partage des ressources. Elles entretiennent un catalogue collectif, pratiquent la carte d'abonnement unique et offrent également un service de référence virtuelle en chinois et en anglais¹⁰. En travaillant ainsi sur l'horizontalité, ces expériences de coopération corrigent, dans une certaine mesure, les effets du morcellement des bibliothèques inhérent au système, néanmoins elles restent encore rares à l'échelle de la Chine.

Les bibliothèques publiques aujourd'hui

La Chine, qui représente à elle seule plus du cinquième de l'humanité, compte aujourd'hui 1,3 milliard d'habitants. En 2001, son PIB par habitant était de 911 dollars, alors que celui du Canada, comme de la France, dépassait les 22 000 dollars. Selon l'indicateur du développement humain (IDH) - mesurant la longévité, le savoir et le revenu - la Chine se situe au 104^e rang mondial sur 175 pays alors que le Canada et la France figurent respectivement aux 8^e et 17^e rangs¹¹. Pays surpeuplé et en développement, c'est néanmoins un pays qui vient de réussir à lancer un vaisseau spatial habité. C'est enfin un pays dirigé par un parti communiste depuis plus d'un demi-siècle, ce qui n'est pas sans incidence sur le statut de l'information et par là même sur l'organisation et le fonctionnement des établissements documentaires.

10. Pour les différentes bibliothèques membres, voir : <http://www.library.sh.cn/new-eng/central/index.htm> et pour le service de référence virtuelle en anglais, voir :

<http://www.library.sh.cn/english/service/intro.htm> [pages consultées le 18 janvier 2004].

11. Selon le rapport mondial sur le développement humain 2003 du Programme des Nations Unies pour le développement, disponible en format PDF à l'adresse suivante : <http://www.undp.org/hdr2003/francais/> p. 237-365.

Les bibliothèques, du niveau national à celui du district

Le noyau du système des bibliothèques publiques, constitué par les niveaux national et local, est bien développé et bien organisé. Il connaît un développement soutenu depuis plusieurs décennies. Mis à part, bien sûr, lors de l'épisode chaotique de la Révolution culturelle (1966-1976) où la majorité des bibliothèques ont été contraintes de fermer, le nombre des bibliothèques publiques est en progression constante. Du niveau national à celui du district, elles sont passées de 55 en 1949 à 2 767 en 1999 (figure 1). Les statistiques de fréquentation montrent également une forte progression au cours de ces deux dernières décennies. Le nombre de visiteurs est en effet passé de 77 millions en 1979 à 180 millions en 1999, avec un pic à plus de 200 millions en 1991¹².

Le système des bibliothèques publiques au sens strict comprend actuellement 2 767 bibliothèques relevant de quatre échelons administratifs différents, auxquelles il faut rajouter 81 bibliothèques pour enfants (tableau 1)¹³.

L'ensemble des collections des 2 767 bibliothèques publiques avoisine les 400 millions de volumes en 1999, soit 0,32 volume par habitant¹⁴, autrement dit un livre pour trois habitants. Elles emploient 48 792 personnes. Le noyau de ce système bénéficie de subventions assurées et fait généralement l'objet d'un certain nombre de politiques. Il est soumis à des statistiques et à des évaluations régulières, et c'est généralement de ce noyau qu'il est question quand on

12. *Annuaire des bibliothèques de Chine, op. cit.*, 1996, p. 480 ; 2001, p. 355.

13. Les 81 bibliothèques pour enfants relèvent du ministère de la Culture. Les enfants ont également à leur disposition plus de 2 000 salles de lecture pour enfants dans les bibliothèques publiques. Par ailleurs, la majorité des palais pour enfants administrés par la Ligue de la jeunesse communiste de Chine ont des bibliothèques pour enfants.

14. *Annuaire des bibliothèques de Chine, op. cit.*, 2001, p. 355.

Tableau 1. Répartition des bibliothèques publiques par catégories (1999)*

Nationale	1
Provinciale	36
Régionale ou municipale	400
District ou arrondissement	2 330
Enfants	81
Total	2 848

**Annuaire des bibliothèques de Chine, op. cit.*, p. 362-373.

parle de bibliothèques publiques en Chine.

Les 36 bibliothèques provinciales sont réparties dans un nombre à peu près équivalent d'entités administratives de premier niveau, celles indiquées sur la figure 3. Il est à noter que les données relatives à Hong Kong et Macao ne sont pas encore incluses dans les statistiques chinoises.

Malgré une progression soutenue, voire spectaculaire, aujourd'hui la couverture du système des bibliothèques publiques semble insuffisante sur le plan géographique. Les bibliothèques publiques sont situées dans les centres urbains et desservent très mal les zones rurales. À l'heure actuelle, 159 districts n'auraient pas de bibliothèques publiques, 99 n'auraient pas de locaux et 169 autres auraient des locaux inférieurs à 300 mètres carrés¹⁵.

Les quelques éléments de comparaison entre la situation des bibliothèques urbaines et rurales donnés dans le tableau 2 illustrent clairement cette disparité. Celle-ci est d'autant plus criante que la population rurale, qui compte 870 millions d'habitants, représente encore aujourd'hui plus de 60 % de la population de la Chine. Par ailleurs, ces bibliothèques sont situées le long du littoral, dans les régions les plus développées, reflétant la grande disparité qu'il y a entre la zone orientale prospère et les régions intérieures très défavorisées. Au niveau officiel, un effort est fait ces der-

15. Huang Jungui, Lin Hancheng, « Discussion sur la réorientation et le statut des bibliothèques publiques », *Journal de bibliothéconomie de Chine*, 2002, n° 5, p. 8.

nières années, tout particulièrement depuis les années 1990, pour le développement des bibliothèques dans le monde rural et dans les régions de Chine occidentale.

Les bibliothèques de proximité

Le dernier niveau du système des bibliothèques publiques, celui des « bibliothèques de base » (échelons 5 et 6 de la figure 2) a une existence moins formelle. Il prend des configurations plus variées et a un statut assez ambigu. L'autorité de tutelle de ces bibliothèques étant des représentations du gouvernement, elles ne bénéficient pas de subventions gouvernementales directes.

En milieu rural, ce niveau est d'abord composé de bibliothèques de bourg ou de village qui généralement font partie du centre culturel local, mais pas toujours, et en milieu urbain de bibliothèques de quartier (organisées à l'initiative des autorités officielles et/ou communautaires des quartiers). Il n'existe pas de données officielles à leur sujet.

Bien que les bibliothèques de ce niveau ne fassent pas officiellement tout à fait partie du système des bibliothèques publiques, dans le sens où elles ne sont pas directement sous administration gouvernementale et qu'elles ne sont pas toujours gérées de façon professionnelle, de par la mission qu'elles remplissent et le rôle qu'elles sont amenées à jouer, il s'agit bien de bibliothèques publiques. C'est généralement comme ça qu'elles sont perçues par la profession aujourd'hui, profession qui se montre d'ailleurs assez préoccupée par leur situation¹⁶.

Aujourd'hui plus que jamais, ces bibliothèques de proximité sont vues comme des « secondes salles de classe » ou « secondes écoles » pour les populations rurales et aussi comme des lieux très importants pour ces populations pour recevoir de l'information et pour étudier les



Légendes

Provinces

Villes relevant de l'autorité centrale

Régions autonomes

Régions administratives spéciales

Tableau 2. Disparité entre bibliothèques publiques urbaines et rurales (1999)*

	Campagne	Ville
Taille des collections (en millions de vol.)	104,87	254,52
Nombre d'ouvrages par habitant	0,162	0,654
Fréquentation (en millions de personnes)	100,76	79,74
Nombre de documents empruntés par habitant	0,10	0,18
Collections (en millions)	92,76	70,14
Revenu moyen par habitant (yuan)	2 210	5 854

* Reproduit de Liao Tengfang, « Exploration des modèles de développement pour les bibliothèques communautaires rurales », *Revue des bibliothèques*, 2002, vol. 21, n° 4, p. 55.

sciences et technologies. Il n'est pas rare de rencontrer des histoires édi-
fiantes à leur sujet, entre la propa-
gande communiste et la *success story*
à l'américaine.

En milieu urbain, la situation des
bibliothèques de proximité est assez
confuse, du fait que l'échelon admi-
nistratif de base est en pleine muta-
tion dans les grandes villes : les comi-
tés de quartier qui quadrillaient la
population et la maintenaient sous

l'étroite surveillance du Parti sont au-
jourd'hui peu à peu remplacés par
des communautés sociales. Dans ces
nouvelles conditions où les citadins
sont de moins en moins des « institu-
tionnalisés » et de plus en plus des
« individus sociaux », les bibliothèques
sont amenées à servir des intérêts
plus diversifiés, elles font intervenir
des secteurs sociaux différents, et
prennent ainsi des configurations de
plus en plus variées.

16. Huang Jungui, Lin Hancheng, op. cit.

Bilan et perspectives

Malgré le décollage spectaculaire du secteur des bibliothèques publiques ces vingt dernières années, de l'avis même du directeur adjoint du Bureau de la culture sociale et des bibliothèques du ministère de la Culture, Zhou Xiaopu, les bibliothèques publiques sont en nombre encore insuffisant en Chine puisqu'on y compte un établissement pour 400 000 personnes¹⁷. Après le développement et la modernisation des grandes bibliothèques publiques, la tendance est actuellement au développement des bibliothèques de base et à leur professionnalisation.

Le ministère de la Culture prône aujourd'hui un réel essor des bibliothèques dans les campagnes. Toutefois, en raison des inégalités, le développement envisagé est prévu selon un rythme différencié. Dans la région littorale, il est demandé que d'ici 10 à 20 ans chaque bourg ou village ait sa bibliothèque publique. Dans les autres régions, où parfois il n'y a même pas de bibliothèques de district, le délai envisagé est plus long : de 30 à 50 ans¹⁸.

Le développement des bibliothèques s'insère en outre dans le cadre de campagnes officielles plus générales, telle celle de la stratégie de développement économique de l'Ouest, ou encore le mouvement d'aide au monde rural ou bien, plus récemment, dans le cadre du développement culturel. Ainsi, l'objectif « une maison de la culture et une bibliothèque dans chaque district » ou, à défaut, le service d'un bibliobus pour les régions moins peuplées et plus reculées, doit-il être réalisé avant la fin du dixième plan quinquennal, soit pour 2005¹⁹.

17. Zoug Xiaopu, « Consolidons et développons avec ardeur l'avant-poste des bibliothèques publiques : les bibliothèques de bourg et de village. Discours prononcé lors de la Conférence sur la stratégie de développement des bibliothèques de bourg et de village dans la région littorale pour le XXI^e siècle », *Journal de bibliothéconomie du Jiangsu*, 2001, n° 6, p. 3-5.
18. *Ibid.*, p. 4.

L'incitation comme modalité de développement

La structure même du système des bibliothèques publiques dans laquelle chaque bibliothèque est indépendante de sa voisine, mais pas de son autorité politico-administrative, est non seulement source d'isolement professionnel mais aussi de diversification des pratiques. Aussi, les autorités culturelles et bibliothéconomiques prennent aujourd'hui différentes mesures incitatives pour stimuler le développement des bibliothèques publiques et améliorer la qualité du travail.

La campagne d'évaluation des bibliothèques publiques orchestrée par le ministère de la Culture en est un exemple. En mars 1994, à l'issue d'un pointage très précis, l'évaluation a abouti à un classement et à l'établissement d'un palmarès : bibliothèque de premier, de second ou de troisième grade. Une deuxième évaluation a eu lieu en 1998 et une troisième est actuellement en cours.

Si l'on se fie aux résultats obtenus, l'évaluation a des effets porteurs indéniables sur le développement des bibliothèques publiques. Au terme de la seconde évaluation qui a eu lieu entre 1997 et 1998, 215 titres de « bibliothèque de premier grade » avaient été attribués, contre 77 lors de la précédente évaluation. Elle entraîne une stimulation pour atteindre les standards requis en matière de normalisation, d'informatisation et de qualification professionnelle. Par ailleurs, elle a également une incidence directe sur les budgets. Ainsi, le budget des bibliothèques pour enfants s'est multiplié par 5,5 entre 1993 et 1997. Par ailleurs, de l'avis même d'une directrice de bibliothèque, le crédit accordé aux bibliothèques rejaillissant sur les autorités locales, celles-ci ne peuvent que soutenir les bibliothèques²⁰.

19. <http://www.ccnet.com.cn/html/jcwh/index2.htm?file=01-04> [lien vérifié le 24 janvier 2004].

20. Entrevue avec Shen Hong, directrice d'une bibliothèque pour enfants à Nankin.

Mais, au-delà des résultats immédiats, les efforts faits pour atteindre les normes fixées par le ministère de la Culture en matière de locaux, d'accessibilité aux documents, de services, de gestion et d'informatisation font de la bibliothèque publique un emblème de la culture locale²¹.

Cette procédure d'incitation est significative du mode de développement actuel des bibliothèques publiques en Chine.

La révolution des services

Dans une société où le statut de l'information peut être affecté plus ou moins fortement par la censure ou la propagande, c'est peut-être dans l'offre de service que réside les plus grands changements aujourd'hui.

Nouvelles conceptualisations et diversification des services

Historiquement, la création des bibliothèques publiques en Chine résulte de la volonté d'ouvrir les magasins de livres d'autrefois à des fins d'éducation. Les services aux lecteurs se sont donc limités dans un premier temps à la lecture sur place, sans accès aux rayons, lecture généralement payante.

Puis, dans les années 1920, sont apparues la circulation des collections avec le prêt et le prêt par correspondance, d'une part, et l'aide à la lecture, d'autre part. Dans les années 1950-1960, la notion de service aux lecteurs se fait plus présente et, avec les impératifs de la construction d'une nouvelle Chine, l'offre de service s'oriente vers les domaines technique et scientifique : salles de lecture spécialisées, compilation de bibliographies, création de catalogues collectifs, salles d'usuels, recherche documentaire, etc.²² Toutefois, cette

21. Liu Huijuan, « Les effets positifs produits par le mouvement d'évaluation des bibliothèques publiques », *Revue des bibliothèques*, 2000, vol. 19, n° 4, p. 40-41.

22. Zhang Shuhua, « Rétrospective de 100 ans de

offre de service est en grande partie canalisée et dirigée par l'idéologie politique comme en témoigne la chronologie des événements ayant marqué le secteur des bibliothèques. L'organisation des activités se fait au gré des différents événements politiques jusqu'à la fermeture de la majorité des bibliothèques avec la Révolution culturelle à la fin des années 1960, certaines pour plusieurs années²³.

Aujourd'hui, avec les changements apportés par la démocratisation, d'une part, et les progrès technologiques, d'autre part, l'offre de service des bibliothèques publiques s'est radicalement modifiée. Au niveau de l'accès aux documents, le changement le plus notable est peut-être l'ouverture des rayons aux lecteurs et une tendance à la généralisation de cette pratique.

Par ailleurs, l'apparition des systèmes informatisés, la création de salles de lecture spécialisées et de salles de lecture informatique et multimédia contribuent à modifier l'offre de service. La formation des utilisateurs autrefois limitée à l'aide à la lecture s'étend aux capacités de recherche d'information et aux compétences technologiques en général. On assiste aussi au développement des services de référence et des modalités de recherche d'information (manuelle, en ligne, cédérom, réseau)²⁴.

Les publics visés et les buts poursuivis se diversifient également. Actuellement, en plus des habituels services d'information documentaire qui sont fournis d'office aux instances locales du gouvernement et du Parti, des services scientifiques et techniques sont proposés aux entreprises locales de même qu'aux paysans. En plus des services aux mines, aux usines et aux camps militaires,

services aux lecteurs dans les bibliothèques », *Annuaire des bibliothèques de Chine*, 1999, op. cit., p. 17-19.

23. *Chronologie du secteur des bibliothèques en Chine : 1949-1986*, Beijing, Shumu wenxian chubanshe, 1988.

24. Zhang Shuhua, op. cit., p. 19-22.

Bibliothèques aux 10 000 volumes et aux 10 qualités

On retrouve diverses campagnes d'évaluation qui débouchent sur l'attribution de différents titres, et des inévitables plaques dorées en attestant, celui de « Bibliothèque modèle » (littéralement « Bibliothèque civilisée ») de niveau national, c'est-à-dire attribué par le ministère de la Culture, ou de niveau provincial, attribué, lui, par le Département de la culture de la province.

Au niveau local, certaines municipalités organisent des campagnes de « Bibliothèque aux 10 000 volumes », autrement dit qui ont une certaine taille, et de « Bibliothèque aux 10 qualités », c'est-à-dire qui ont un certain degré de professionnalisme. Ainsi à Nankin, un de ces mouvements dit de « bibliothèque de 10 000 volumes » a été lancé à la toute fin des années 1990 pour promouvoir le développement des bibliothèques de quartier ou de bourg. Outre le fait que, pour mériter ce titre, les bibliothèques doivent posséder une collection supérieure à 10 000 volumes, elles doivent également constituer un catalogue par titre et par matière.

Aujourd'hui que cet objectif quantitatif est pleinement atteint, les préoccupations des autorités culturelles et bibliothéconomiques municipales sont devenues plus qualitatives. En effet, face à la faible qualité des collections de ces « bibliothèques aux 10 000 volumes » – ouvrages désuets, doublons, absence de pertinence pour les lecteurs –, depuis 2001, l'objectif est d'en faire des « bibliothèques aux 10 qualités ».

Parmi les critères que les bibliothèques doivent atteindre pour mériter cette appellation figurent : un minimum de 30 heures d'ouverture hebdomadaire, l'entrée mensuelle de plus de 100 nouveaux documents, une certaine organisation de la collection avec un catalogue et un système de classement, un minimum de 200 lecteurs réguliers, une surface supérieure à 100 m² avec des espaces dédiés au prêt, à la consultation et au rangement, une gestion des prêts et des consultations, la participation du personnel aux activités de formation offertes par le Bureau de la culture et également la tenue d'activités au moins une fois par trimestre*.

* Entretien avec Qi Jianping, responsable du Département de recherche et d'assistance de la Bibliothèque de Jinling.

autrement dit aux ouvriers et aux soldats, chers à l'idéologie communiste, certaines bibliothèques offrent des services aux détenus, d'autres envisagent de développer des services aux chômeurs²⁵.

L'adoption par de nombreuses bibliothèques de devises telles que « primauté du lecteur », « suprématie du lecteur et primauté du service » ou encore « l'individu comme base » montre qu'un véritable changement de mentalité s'est opéré ces dernières années. Les bibliothèques s'ouvrent, se détournent des collections et mettent l'accent sur les usagers. Les services offerts sont généralement affichés sur de grands panneaux et sont ainsi réellement effectifs et accessibles à tous. Par ailleurs, afin de faire mieux connaître auprès du public les services offerts par la bibliothèque de leur localité, en mai de chaque année se tient une Semaine nationale de propagande des services en bibliothèque.

Pour donner un exemple concret qui illustre les changements opérés ces dernières années dans la profession, citons le cas de la Bibliothèque de Nankin, de statut provincial, qui s'est donné comme devise « l'individu comme base et le lecteur avant tout ». Les « Règlements en matière de travail et de services modèles de la Bibliothèque de Nankin » détaillent les obligations du personnel à l'égard des usagers ainsi que les sanctions encourues pour toute infraction à ces règlements. Ces règlements sont publics puisqu'ils sont reproduits sur le site web. Ainsi, une véritable attitude de service tend à remplacer aujourd'hui celle de non-service due au bureaucratisme et à l'obscurantisme des décennies précédentes.

25. D'après la presse professionnelle et les descriptions des bibliothèques présentées dans le *Grand répertoire des bibliothèques de Chine*, qui décrit quelque 12 223 bibliothèques à travers toute la Chine, dont de nombreuses bibliothèques publiques. Association chinoise de bibliothéconomie, *Grand répertoire des bibliothèques de Chine*, Beijing, Zhongguo biao zhun chubanshe, 2002, 3 vol.

Sur la voie de la spécialisation

Depuis les années 1980, il est fait grand cas dans la profession et dans le milieu des bibliothèques des « services spécialisés ». Ces services qui se sont développés dans le courant des années 1980, et surtout depuis les années 1990, varient selon les bibliothèques, en fonction des particularités de leur collection et de leur environnement socio-économique. Dans le cas particulier des bibliothèques publiques, ils sont vus comme un moteur de développement et de renouvellement du secteur²⁶. Par exemple, la constitution de fonds spécialisés dans plusieurs bibliothèques d'arrondissement de Pékin nous est expliquée comme « *la conjonction entre de nouveaux concepts adoptés par la profession dans le contexte de la politique de réforme et de l'ouverture et de l'adoption de l'économie de marché, d'une part, et des besoins pour le développement économiques et sociaux des arrondissements ou de la particularité des fonds, d'autre part*²⁷ ». Aujourd'hui à Pékin, six bibliothèques d'arrondissement offrent des collections spécialisées dans les domaines suivants : costume, tourisme, décoration, droit, gastronomie, minorités ethniques et emballage.

Tarifification des services

Vue comme un moyen de compléter les subventions gouvernementales, la tarification des services semble être aujourd'hui une pratique largement admise. D'abord synthétisée dans l'expression « la culture finance la culture », dans les années 1980, les moyens de cette tarification se sont diversifiés, et aujourd'hui il est plutôt question de « multiplication des activités pour soutenir la culture ». Plus concrètement, la complémentarité des subventions gouvernementales

se fait de trois façons : création de nouveaux services payants, extension de la sphère d'activité des bibliothèques publiques et développement d'activités en fonction des spécificités locales. C'est ainsi que de nombreuses bibliothèques créent de véritables centres de formation informatique qui dispensent des cours payants. Cette création de revenus fait que la bibliothèque où coexistent gratuité et tarification est vue comme fonctionnant sur le mode « un établissement, deux systèmes », paraphrasant le principe politique cher aux dirigeants, « un pays, deux systèmes » qui a conduit à la rétrocession de Hong Kong et de Macao et doit faciliter la réunification avec Taiwan.

Les politiques de tarification varient d'un établissement à l'autre, à l'exception des services utilisant les nouvelles technologies, qui sont généralement tous payants.

L'offre de service en bibliothèque est en étroite relation avec le contexte social. Mais, la libéralisation actuelle de la Chine étant économique avant tout, on peut se demander si certains aspects de l'ouverture des bibliothèques ne peuvent pas s'en trouver limités. La place accordée à Internet dans les bibliothèques publiques peut le laisser penser. Une circulaire du ministère de la Culture datant d'août 2001²⁸ stipule en effet que l'utilisation d'un poste doit obligatoirement être soumise à une inscription préalable, avec une pièce d'identité ainsi que le nom de son institution de rattachement (école, travail, etc.). Le personnel prend également en note le numéro du poste et la période de connexion. Toutefois, il ne s'agit pas tant d'une lecture sous surveillance, puisque la censure se fait en amont, au niveau des créateurs de sites, des fournisseurs de services notamment, que d'un contrôle de l'utilisation

d'un outil potentiellement subversif²⁹.

La conscience professionnelle semble aujourd'hui de loin l'emporter sur les impératifs idéologiques. Et si les préoccupations et mots d'ordre politiques du moment semblent être assez présents dans l'environnement quotidien des bibliothèques publiques, cela reste au niveau de l'environnement et ne semble pas affecter la pratique professionnelle. On retrouve d'ailleurs les mêmes banderoles et panneaux de propagande dans les hôpitaux, universités ou autres institutions du secteur public.

L'image des bibliothèques publiques

Certaines grandes initiatives, telles que les nouvelles bibliothèques de Shanghai et de Shenzhen, sont remarquables en tout point. Cependant, il faut bien se rendre compte que ces réussites très médiatisées, en Chine comme en Occident, illustrent ce qu'une certaine Chine est capable de faire mais ne sont en rien le reflet de la situation réelle. Malgré quelques études sur le secteur, réalisées dans le courant des années 1990, suite à la publication du *Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique* (1994) et la tenue du congrès annuel de l'Ifla à Pékin (1996), la recherche théorique sur le sujet reste rare.

La réforme et la modernisation des universités chinoises actuellement en cours, et qui visent à la formation des élites dont la Chine a besoin pour relever les défis économiques, sont soutenues par des budgets très substantiels dont le secteur des bibliothèques bénéficie largement. Des réalisations majeures, telles que l'infrastructure du réseau Cernet qui a branché la Chine au

26. Zhang Xiaoguang, *Recueil des textes de la Conférence nationale sur les services spéciaux en bibliothèque*, Beijing, Xueyuan chubanshe, 2002, p. 16.

27. Zhang Xiaoguang, *op. cit.*, p. 341.

28. La « Circulaire du ministère de la Culture sur le renforcement de la gestion des salles de lecture informatique des bibliothèques publiques » vue affichée dans différentes bibliothèques, dont dans la salle de lecture informatique de la Bibliothèque de Nankin en 2003.

29. Sur l'utilisation détournée d'Internet en Chine, voir « You've Got Dissent! Chinese Dissident Use of the Internet and Beijing's Counter-Strategies » [A 2002 report (ISBN: 0-8330-3179-1) by] Michael S. Chase, James C. Mulvenon, document disponible à l'URL suivante : <http://www.rand.org/publications/MR/MR1543/> [page consultée le 30 janvier 2002].

Les bibliothèques de Nankin

Municipalité de 5,5 millions d'habitants située à l'est de la Chine, Nankin se trouve dans la région qui a pleinement bénéficié de la politique de réforme et d'ouverture. Par ailleurs, la ville est également prospère sur le plan culturel puisqu'elle a été plusieurs fois capitale de la Chine dans le passé.

Aujourd'hui, c'est une capitale de province et c'est une des villes de Chine où le secteur des bibliothèques publiques est bien développé. On trouve d'abord la *bibliothèque provinciale*, qui est la troisième bibliothèque de Chine. Comme de nombreuses bibliothèques de ce niveau, elle est en train de migrer dans de nouveaux locaux, aussi vastes que modernes. On trouve aussi la *bibliothèque municipale* qui, bien que moins bien lotie en termes de locaux, n'en est pas moins très dynamique (multiples activités), innovatrice (excellente utilisation des nouvelles technologies) et au service de sa communauté (activités culturelles, éducatives et sociales). Ces deux grandes bibliothèques sont également présentes sur le web où il est possible, entre autres, de consulter leur catalogue*.

Ensuite, on y trouve quelque 20 *bibliothèques d'arrondissement ou de district* qui, après avoir enregistré des résultats spectaculaires au cours des deux der-

* <http://211.90.109.109/>
<http://www.jllib.cn/home.asp>
 (liens vérifiés le 14 janvier 2004).

nières décennies, y sont maintenant bien développées et complètement informatisées. Les autorités culturelles et bibliothéconomiques municipales les encouragent à migrer vers un système informatique unique pour leur éventuelle mise en réseau.

Aujourd'hui, les efforts portent surtout sur les bibliothèques de proximité, les *bibliothèques de quartier*, qui sont environ une centaine. Un effort a d'abord été fait pour les implanter dans tous les quartiers. Ensuite, à la toute fin des années 1990, elles ont été incitées à atteindre une certaine taille dans le cadre du mouvement de « Bibliothèque aux 10000 volumes ». Incitation morale mais aussi matérielle, puisqu'en plus du titre et de la plaque, elles se voyaient attribuer une récompense de 20000 yuans de la part du Bureau de la culture municipale, de 5000 yuans des autorités culturelles d'arrondissement, d'un abonnement à deux journaux et à un périodique par la bibliothèque d'arrondissement. Depuis 2001, avec le mouvement des « Bibliothèques aux 10 qualités », elles tendent vers un certain degré de professionnalisme. La prochaine étape devrait être leur informatisation.

Le cas de Nankin n'est certes pas représentatif de l'ensemble de la Chine, mais il est significatif des actuelles tendances en matière de développement des bibliothèques publiques.

réseau international ou le consortium de bibliothèques académiques Calis répondent à ces impératifs d'innovation et de performance³⁰.

En revanche, il semble qu'aux bibliothèques publiques s'attache une image beaucoup moins porteuse. Parmi les articles parus dans la presse professionnelle entre 1993 et 1996, ceux consacrés aux bibliothèques

publiques étaient, selon une étude de Fan Bingsi³¹, trois fois moins nombreux que ceux consacrés aux bibliothèques universitaires. En outre, celui-ci déplore la surenchère et la dérive technologiques au détriment de l'aspect sociologique.

Par ailleurs, si depuis 1982 la Constitution chinoise reconnaît les bibliothèques comme une institution nationale (chap. I, art. 22), seules, au sein du système des bibliothèques publiques, les bibliothèques provinciales font l'objet d'une réglementation ministérielle définissant la nature, les prin-

31. Fan Bingsi, « Sur l'accroissement de la recherche sur les bibliothèques publiques », *Bibliothèques*, 2000, n° 6, p. 1-4.

cipes directeurs et le rôle des bibliothèques publiques de cet échelon. Les bibliothèques des autres échelons ont des réglementations locales ou, à défaut, suivent leur propre réglementation, souvent adaptée de celle des bibliothèques provinciales. Si l'on en croit la littérature professionnelle, l'absence d'une réglementation nationale pour l'ensemble des bibliothèques publiques se fait ressentir aujourd'hui.

Avec la complexification de la profession dans cette ère de l'information, d'une part, et la folie des affaires qui s'est emparée de la Chine depuis les années 1990 qui conduit, ou pourrait conduire, à certains dérapages, d'autre part, plusieurs professionnels prônent l'établissement d'une législation nationale. Certains demandent l'adoption d'une loi sur les bibliothèques, au même titre qu'il existe une loi sur le mariage ou une loi sur les forêts. Autrement dit une loi qui fixerait un cadre d'exercice et apporterait certaines garanties fondamentales³².

Aujourd'hui, seule la ville de Shenzhen, proche de Hong Kong et qui a un statut administratif spécial, possède un règlement qui a force de loi, puisqu'il a été adopté par un corps législatif local³³.

Pour leur centième anniversaire, on peut donc souhaiter aux bibliothèques publiques de Chine que le *Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique*, qui veut que celle-ci soit « soutenue par des textes législatifs spécifiques et financée par les autorités nationales et locales » ne reste pas lettre morte.

Juillet 2004

30. Cernet (China Education Research Network), www.edu.cn, est un réseau informatique qui relie les universités entre elles depuis 1995 et qui assure une connexion avec Internet. Calis (China Academic and Information System), www.calis.edu.cn, est un consortium de bibliothèques qui a vocation d'organiser la coopération professionnelle et le partage des ressources entre bibliothèques des établissements supérieurs.

32. Wan Zongzhi, « Investigations préliminaires sur l'élaboration d'une Loi des bibliothèques en Chine », Xin Ximeng et al. [dir.], *Collection d'essais sur le secteur des bibliothèques et de l'information*, p. 4489.

33. Wang Bing, « Avis pour l'élaboration d'une Loi des bibliothèques. L'exemple des Règlements sur les bibliothèques publiques de la Zone économique spéciale de Shenzhen », *Journal de bibliothéconomie de Chine*, 2001, n° 5, p. 74.